



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hommage national au dernier poilu de la Grande Guerre

Question écrite n° 90704

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la question de l'identité des derniers anciens combattants ayant servi l'armée française pendant la Première Guerre mondiale. En effet, le Gouvernement a annoncé, l'automne dernier, que le dernier « poilu » recevrait un hommage solennel et national lors de ses funérailles. Il revient à l'Office national des anciens combattants (ONAC) d'identifier les anciens « poilus » encore en vie et de célébrer leur mémoire. Or, il semble qu'aujourd'hui l'ONAC n'ait retenu que les soldats ayant combattu pour l'armée française et étant de nationalité française, alors que de nombreux ressortissants étrangers, combattants issus des anciennes colonies françaises et notamment des colonies africaines, ont également servi notre pays lors de la Première Guerre mondiale. Dans ces conditions, l'oubli des combattants n'ayant pas la nationalité française et ayant pourtant pris leur part aux opérations militaires et à la victoire des alliés relèverait d'une profonde injustice. La mémoire de ces soldats ne peut être ignorée, leur mérite étant égal à celui des « poilus » de nationalité française. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer son opinion en la matière et ses intentions concernant la reconnaissance des anciens combattants des anciennes colonies françaises sous la Première Guerre mondiale.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire que l'hommage qui sera rendu au dernier « poilu », au-delà de l'individu lui-même, sera un hommage à l'ensemble des combattants français de la Première Guerre mondiale, quelles que soient leurs origines. Les combattants issus de pays antérieurement placés sous souveraineté de la France et qui se sont battus pour elle, parfois jusqu'au sacrifice suprême, ne sont pas oubliés. Ils ont été mis à l'honneur le 25 juin dernier lors de l'inauguration par le Président de la République, à l'occasion des commémorations nationales du 90e anniversaire de la bataille de Verdun, du monument à la mémoire des combattants musulmans « morts pour la France » pendant la Grande Guerre. L'hommage qui sera rendu au dernier « poilu » sera le symbole de l'hommage rendu à la mémoire de tous ces combattants originaires de métropole, d'Afrique noire ou du Maghreb tombés pour la France au champ d'honneur.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90704

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 2006, page 3522

Réponse publiée le : 5 septembre 2006, page 9308